



CMD 24-M37

Date: 2024-09-05
File / dossier : 6.02.04
e-Doc PDF: 7358235

**Mémoire du personnel
de la CCSN**

**Written submission
from CNSC Staff**

Best Theratronics Ltd.

Best Theratronics Ltd.

Information sur la réponse de la
CCSN aux préoccupations d'une
députée concernant Best
Theratronics Ltd

Information on CNSC Response to
Member of Parliament's Concerns
Regarding Best Theratronics Ltd

Réunion de la Commission

Commission Meeting

Le 12 septembre 2024

September 12, 2024



Canadian Nuclear
Safety Commission

Commission canadienne
de sûreté nucléaire

MEMORANDUM

NOTE DE SERVICE

<p>To</p> <p>Candace Salmon Registraire de la Commission</p> <p>c.c. : Ramzi Jammal, Andrew McAllister, Nadia Petseva</p> <p>A</p> <p>From</p> <p>Luc Sigouin, directeur général Direction de la réglementation du cycle et des installations nucléaires</p> <p>De</p> <p>Karen Owen-Whitred, directrice générale Direction de la réglementation des substances nucléaires</p>	<table border="1"> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"> Security Classification - Classification de sécurité NON CLASSIFIÉ </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"> Our File – Notre référence CMD 24-M37 </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"> Your File - Votre référence 4.02.02 </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"> Date 5 septembre 2024 </td> <td style="text-align: center;"> Tel. No. – N° de tél. 613-894-3437 </td> </tr> </table>	Security Classification - Classification de sécurité NON CLASSIFIÉ		Our File – Notre référence CMD 24-M37		Your File - Votre référence 4.02.02		Date 5 septembre 2024	Tel. No. – N° de tél. 613-894-3437
Security Classification - Classification de sécurité NON CLASSIFIÉ									
Our File – Notre référence CMD 24-M37									
Your File - Votre référence 4.02.02									
Date 5 septembre 2024	Tel. No. – N° de tél. 613-894-3437								

Subject **Réponse de la CCSN aux préoccupations d'une députée concernant Best Theratronics Ltd.**
Objet

Contexte

Best Theratronics Ltd. (BTL) détient plusieurs permis de la CCSN, y compris un permis de traitement de substances nucléaires de catégorie 1B, et l'entreprise est située à Kanata, en Ontario.

Depuis le 1^{er} mai 2024, les employés syndiqués de BTL sont en grève. Conformément aux exigences réglementaires de la CCSN, BTL a informé la CCSN du début de la grève et lui fournit des mises à jour régulières. La CCSN a également mené des activités liées à la conformité pendant cette période (p. ex. des inspections).

Enjeu

Le 20 août 2024, M^{me} Jenna Sudds, la députée fédérale qui représente Kanata-Carleton, a écrit à M. Pierre Tremblay, président de la CCSN [1], pour lui faire part de ses préoccupations selon lesquelles :

1. L'installation ne serait pas exploitée en toute sécurité.
2. Des matières nucléaires seraient transportées de façon non sécuritaire.
3. Le sous-sol où sont entreposées les matières nucléaires pourrait être inondé en raison des fortes pluies et entraîner une propagation de la contamination radiologique.

Mesures et conclusions de la CCSN

Le 22 août 2024, une équipe multidisciplinaire d'inspecteurs de la CCSN a effectué une visite non annoncée du site de BTL pour vérifier ces allégations.

Voici les principales observations faites et conclusions tirées :

1. Il n'y avait aucune preuve d'activités de fabrication ni d'activités non sécuritaires.
2. Les matières nucléaires sur le site sont entreposées de façon sûre et sécuritaire.
3. Les expéditions de matières radioactives ont été effectuées par du personnel qualifié de BTL, conformément aux règlements de la CCSN.
4. En ce qui concerne l'allégation d'inondation dans le sous-sol de l'installation, il n'y avait aucune preuve d'inondation dans le sous-sol ou ailleurs dans l'installation, et aucune preuve de contamination par des matières radioactives n'a été trouvée.
5. Dans l'ensemble, le personnel de la CCSN n'a relevé aucune préoccupation concernant BTL en lien avec la surveillance réglementaire exercée par la CCSN.

Les résultats de cette visite ont été communiqués à M^{me} Sudds et à son bureau, et le personnel de la CCSN s'est également engagé à en informer la Commission.

Le personnel de la CCSN continuera de mener les activités de vérification de la conformité requises pour s'assurer que BTL continue de protéger les travailleurs, l'environnement et les personnes.

Liste de références :

- [1] Lettre – M^{me} Jenna Sudds, députée, Kanata-Carleton, à M. Pierre Tremblay, président de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, 20 août 2024. e-Doc 7346595.
-

Version en anglais approuvée par:

Luc Sigouin, le 30 août 2024
Karen Owen-Whitred, le 29 août 2024